

Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 39 - JANVIER 2021

Calendrier

- ▶ Institut National Homéopathique Français (INHF)
25^e Congrès INHF, Paris =>Visioconférence
29 et 30 janvier 2021
- ▶ Association Homéo Patients France (AHP-France)
Assemblée Générale
Centre Socio-Culturel d'Endoume, Marseille
mi-février 2021
- ▶ Comité Européen pour l'Homéopathie (ECH)
Meeting de Printemps, Cracovie, Pologne
23 et 24 avril 2021
- ▶ Congrès National d'Homéopathie, Strasbourg
14 et 15 mai 2021
- ▶ Ligue Médicale Homéopathique Internationale (LMHI)
75^e Congrès, Istanbul, Turquie
16-19 juin 2021

AHP France vous exprime ses vœux les meilleurs pour 2021

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

Janvier 2021 : le décret gouvernemental actant la fin du remboursement des médicaments homéopathiques par l'Assurance maladie est hélas applicable !

A ce jour, rien n'a permis de faire suspendre cette décision.

Alors il va falloir "digérer" cette sanction injuste socialement, regrettable sanitaire, inutile économiquement.

Des adhérents nous ont écrit qu'ils allaient renoncer aux traitements homéopathiques, ne pouvant assumer le surcoût financier : ça, c'est une réalité, entre autres conséquences.

Mais au-delà de la déception et de la colère légitime, regardons ensemble ce qui existe depuis tant d'années, ce qui a été réalisé depuis plus de 2 ans, et servons-nous de ces bases et des soutiens dont nous disposons pour rebondir, repartir en avant afin de retrouver à terme une homéopathie remboursée.

La tâche ne sera pas simple. Mais si nous revendiquons toujours cette liberté de choix thérapeutique au nom des résultats et des bénéfices pour notre santé, celle de nos enfants et celle de nos animaux, voire de nos plantes, nous finirons sereinement par réussir.

Vous verrez justement au travers des articles de ce numéro encore quelques aspects positifs mis en avant au niveau national, européen et international. Et il y en a tant d'autres !

Les prochains défis pour les acteurs de l'homéopathie ? En voici 3 "E..." :

- **Expérience** : celle des patients, qui doit sans cesse être mise en avant afin qu'elle soit enfin reconnue comme une expertise,
- **Enseignement** : la formation diplômante des médecins qui doit être de nouveau reconnue par le Cnom,
- **Etudes** : les recherches complémentaires à mener par les scientifiques pour compléter l'évaluation de l'homéopathie.

Durant cette période particulière et pour le jour d'après, l'homéopathie a toute sa place dans le système de santé, nous le savons. Et AHP-France souhaite continuer avec chacun d'entre vous, car le chapitre n'est pas clos...

Joël Siccardi
Président d'AHP-France



Association Homéo-Patients – France

Directeur de la publication : Joël SICCARDI

Siège social : AHP-FR - Centre Socioculturel
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale : AHP-France chez Monsieur Siccardi
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon
13 500 Martigues

E-mail : asso.homeopatient.fr@gmail.com

Site Internet : www.ahpfrance.org

 : [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/Association-Homéo-Patients-France)

Cotisation Annuelle

12 € : adhésion simple - 20 € : membre bienfaiteur